

RURA2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme n'est pas ouvert en 2023-2024.

Ce programme est organisé conjointement par l'UNamur (Université référente), l'UCLouvain et l'ULiège.

La gestion administrative de ce programme est confiée à l'UNamur.

Les informations sont disponibles via [la page du programme](#) sur le site web de l'UNamur.

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir **l'UNamur**, pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

RURA2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

RURA2M Programme

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Licenciés**Masters**

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir [l'UNamur](#), pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».